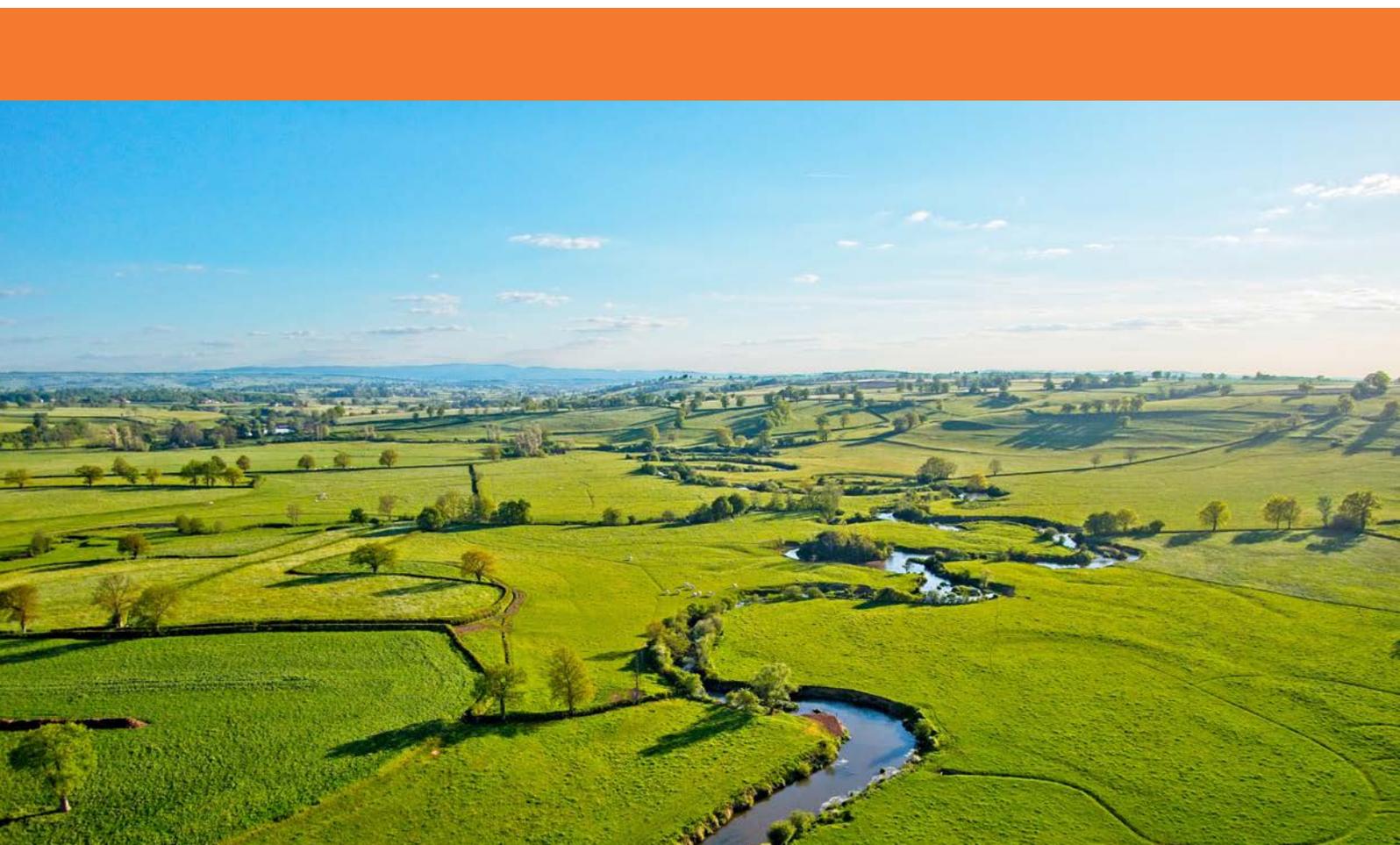


Flash

IA et Territoires de projet : une prise en main progressive



Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays



L'intelligence artificielle, outil et défi pour le développement local

Le sujet n'est pas nouveau et remonterait même à 1956 dans le New Hampshire, côte est des États-Unis d'Amérique. Le mathématicien John McCarthy y aborde pour la première fois **la notion d'intelligence artificielle**. Appelée à connaître des épisodes d'accélération et de ralentissement, **elle est aujourd'hui au cœur des préoccupations** technologiques, économiques, politiques, mais aussi éthiques et écologiques¹.

Ainsi que le soulignait déjà le député Cédric Villani en 2018, "*l'intelligence artificielle est entrée dans une nouvelle ère*", et d'explorer les pistes administratives, économiques et scientifiques pour prendre le train en marche, tout en faisant valoir la singularité de la France².

Depuis, les imaginaires et les attentes les plus fantaisistes sont sans cesse dépassés par la réalité, à travers la mise en scène d'**une rupture technologique dont on peine à identifier les limites**. Créations graphiques et agents conversationnels sont devenus les avatars les plus connus, et souvent les plus commentés, de ce saut dans un inconnu relatif, comparable à la révolution numérique et d'internet. Pourtant, à distance des projecteurs et des usages les plus prosaïques, **les systèmes d'intelligence artificielle se déploient dans tous les services** privés et, chaque jour davantage, publics.

De l'exploitation des données massives générées par les administrations à l'aide à la décision, ces technologies apportent autant de solutions qu'elles génèrent d'appréhensions et de questionnements, que le débat public tâche d'instruire³.

Pour les administrations territoriales, les enjeux sont tout aussi importants. Un rapport sénatorial (en cours en mars 2025) se penche sur leur cas et, dans une première synthèse, identifie **les axes majeurs de son déploiement dans les territoires** : sensibilisation et formation, gouvernance et participation citoyenne, compétence et stratégie territoriale, conformité, éthique et sécurité⁴.

Soucieux de ne pas se laisser distancer tout en proposant **une IA au service du développement local**, les Territoires de projet s'approprient pas à pas ces nouveaux outils. Dans la perspective des **Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des Pays 2025** dont le thème central sera l'IA, ses applications et ses implications pour le développement local, ANPP - Territoires de projet s'est penchée sur les pratiques dont ces technologies font l'objet au sein des Pays et PETR.

1 Jean-Baptiste Blanc, Nadège Havet, Christine Lavarde, *Rapport pour la Délégation à la prospective sur l'IA et l'avenir du service public #5 IA et environnement*, Sénat, 2024 >>

2 Cédric Villani, *Donner un sens à l'intelligence artificielle*, Assemblée nationale, 2018 >>

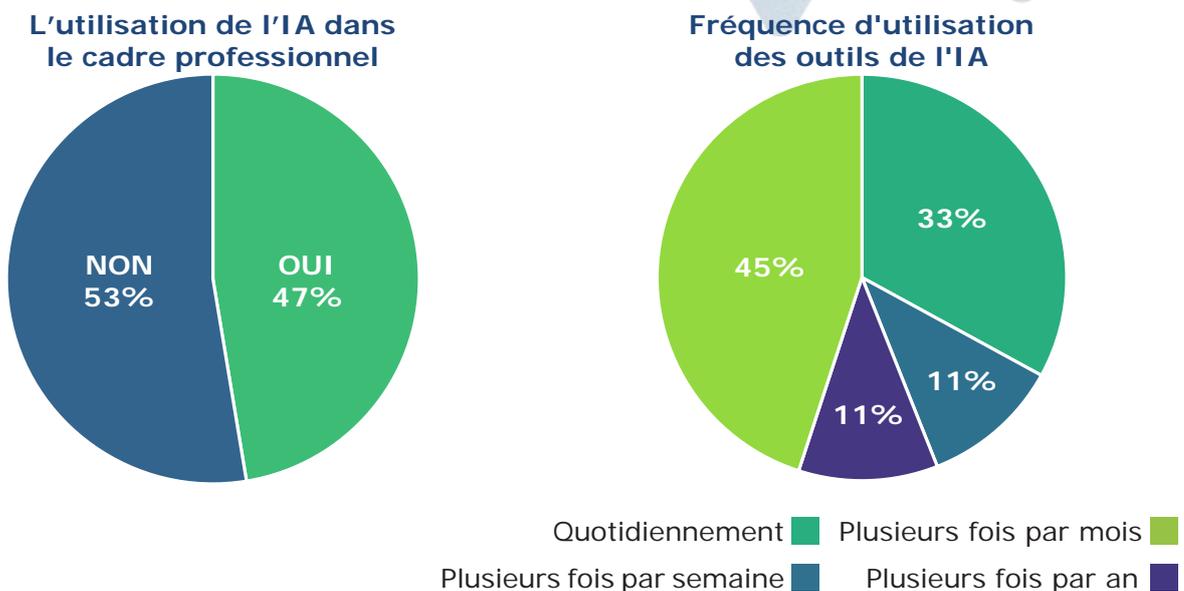
3 Alexandre Sabatou, Patrick Chaize, Corinne Narassiguin, *Rapport au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur les nouveaux développements de l'intelligence artificielle*, Assemblée nationale, 2024 >>

4 Pascale Gruny, Ghislaine Senée, *L'intelligence artificielle va-t-elle révolutionner l'univers des collectivités territoriales ?*, Sénat, 2025 >>

Les Territoires de projet à la découverte de l'IA

Défricher un sujet, aide à la rédaction de documents de nature diverse, génération d'image... Ce sont **avant tout les fonctionnalités génératives** qui sont mobilisées par les utilisateurs de l'IA, dans une optique de gain de temps. De manière plus spécifique, on utilise aussi l'IA pour obtenir rapidement les premiers résultats d'un traitement de données, avant de les dépouiller dans le détail. Si nombre d'outils numériques reposent au moins en partie sur des opérations réalisées par des modèles d'intelligence artificielle, sans que nous en ayons nécessairement connaissance, il s'agit ici d'utilisations directes et en connaissance de ces modèles.

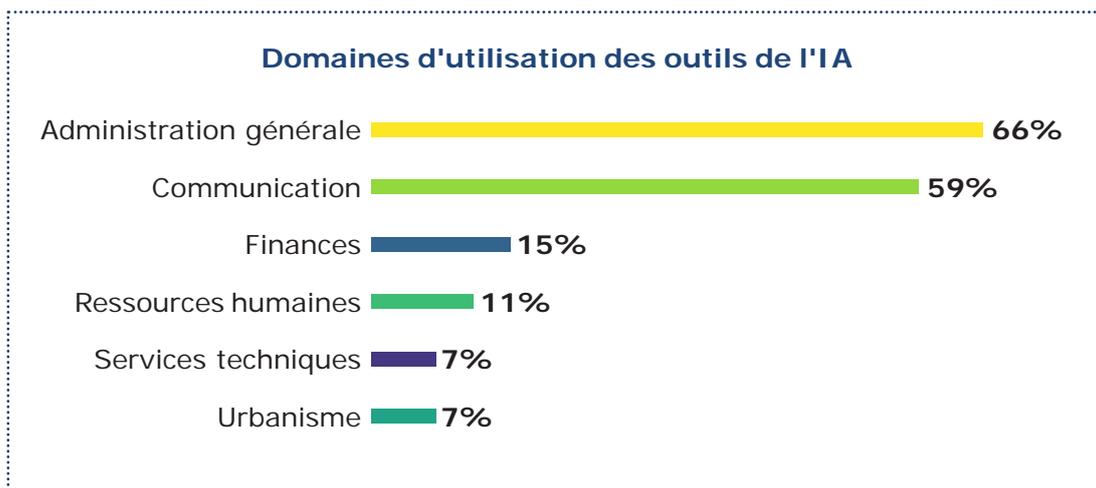
Alors que l'IA est sur toutes les lèvres et interroge directement le futur des organisations publiques et privées - ainsi que de multiples communications gouvernementales, des offices parlementaires ou d'experts le relèvent - **son déploiement n'est ni généralisé ni homogène**. Entre curiosité, réticence, connaissances inégales et usage non encadré, les équipes des Pays et PETR prennent en main les outils de l'IA de manière progressive.



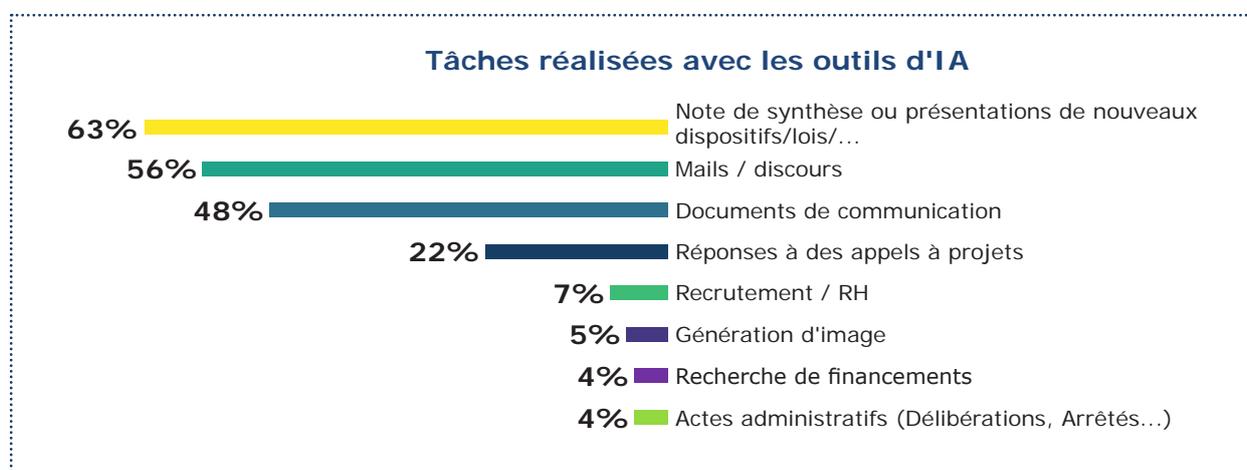
Premier signe d'hétérogénéité de l'adoption des outils de l'IA dans les Territoires de projet, **plus de la moitié des 57 répondants déclarent ne pas les utiliser** dans le cadre de leurs missions¹. La principale raison avancée est celle du **manque de formation**. Cela concerne la connaissance des possibilités des outils, la mise en pratique, mais aussi le cadre de leur mobilisation en termes légaux, de sécurité et de fiabilité. L'**appréhension** et la **méfiance** à l'égard de l'IA sont d'ailleurs des motifs d'abstention pour **47%** des répondants. Cependant, **50%** font tout simplement état d'une absence de besoins identifiés.

La fréquence d'usage indique une utilisation avant tout ponctuelle pour quelques tâches précises. Signe que l'outil entre petit à petit dans les habitudes, **un tiers des agents font toutefois état d'une utilisation quotidienne**. Ce constat se renforce au regard la répartition des usagers, alors que seuls 22% des répondants déclarent que tous les agents sont susceptibles d'en faire usage, quand 48% le limitent à certains services et 11% à la seule direction du Territoire de projet.

¹ On peut prudemment avancer que des a priori concernant les outils de l'IA incitent certains à répondre par la négative.



Les utilisateurs des outils de l'IA les mobilisent essentiellement sur **des tâches de rédaction et sans formation préalable** (85% des répondants). Pour la majorité, le premier avantage constaté est un **gain de temps**, sur des tâches fastidieuses, mais aussi pour défricher un sujet, poser les bases d'un document écrit, voire résoudre des problématiques techniques comme le dépannage informatique ou le codage de services numériques.

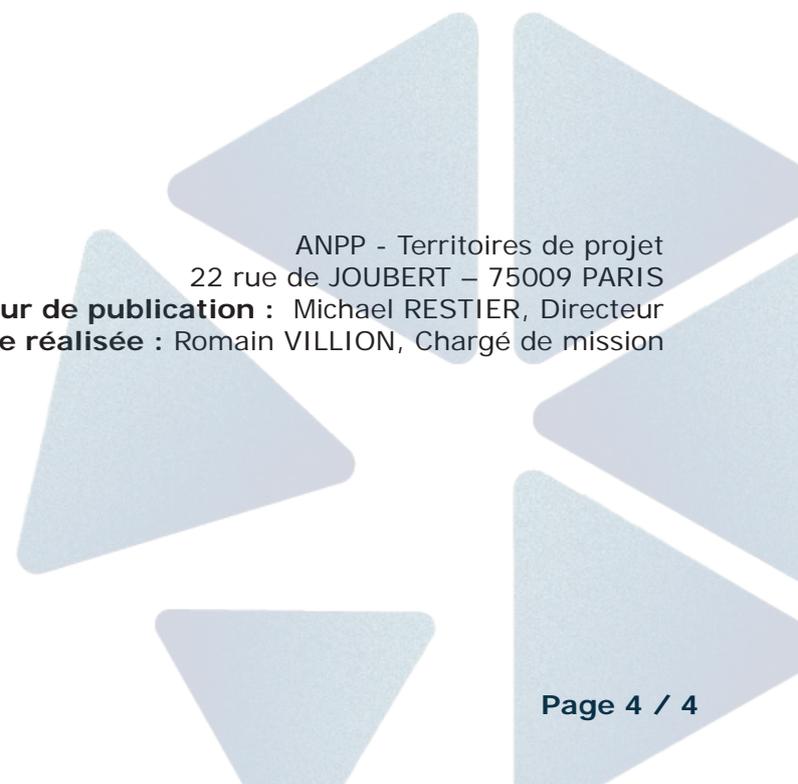


Une certaine prudence prévaut cependant toujours vis-à-vis des assistants virtuels, chatbots, générateurs de texte et d'images. La **confidentialité des données**, la question des **compétences** ainsi que la **fiabilité** des résultats représentent les principales limites identifiées. Les Territoires questionnent de cette manière le modèle d'IA en développement et la sécurité des données dont ils ont la responsabilité. À ce titre, la formation à l'utilisation comme aux risques juridiques est largement plébiscitée.

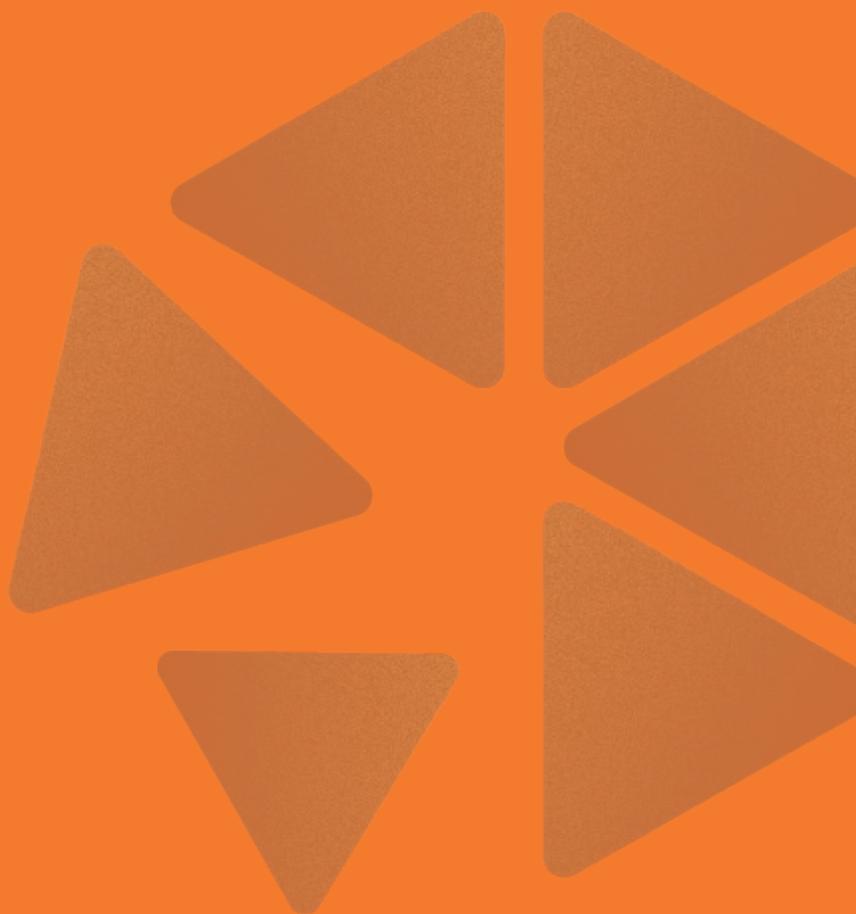
De la même manière que tout outil numérique rencontre des limites, une baisse de la performance à mesure que les opérations se complexifient appelle, d'une part, à les améliorer et, d'autre part, à ne pas se fonder des attentes inadaptées à leur égard. S'ils sont **81% à être certains que l'utilisation de l'IA va se développer sur leur territoire** dans les prochaines années, les agents des Territoires de projet s'approprient l'IA de manière itérative et mesurée à ce jour.

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) représente et fédère les Pays, les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, les Territoires de projets, les GAL et leurs Conseils de développement, dans une démarche globale, stratégique et prospective. Elle a pour mission de mutualiser les expériences entre ces territoires et d'être le support d'un échange permanent d'informations et de bonnes pratiques entre eux, entre leurs représentants et ceux des collectivités locales, de l'État et des acteurs locaux.

L'Association accompagne ses adhérents dans leur action et porte leurs contributions auprès des pouvoirs publics à partir de la remontée des pratiques de terrain.



ANPP - Territoires de projet
22 rue de JOUBERT – 75009 PARIS
Directeur de publication : Michael RESTIER, Directeur
Analyse réalisée : Romain VILLION, Chargé de mission



TERRITOIRES DE PROJET

www.anpp.fr